Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20260331-CM2026017-DE

2026-017

COMMUNE de SAINT-BRANDAN (Côtes d'Armor)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 MARS 2026 A 20H00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-BRANDAN dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian JOLLY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**	**Présents** : Christian JOLLY, le Maire, Céline AUFFRAY, Franck CHAMPAGNE, Vincent LE BERR, Virginie PHILIPPE, Jean-Pierre VARNIER, Didier LE VEXIER, Sandra LE GUILLOUX, Christelle BOITARD, Delphine HELLOCO, Jean-Alain QUINIO, Laetitia HENRY, Nadège JOUAN, Olivier FLAGEUL, Bryan DEVILLE, Daniel DEMOY, Claire SERRE, Marie-Laure PEN
Nombre de conseillers présents ou représentés : **19**	**Procurations** : Virginie LAIGLE à Virginie PHILIPPE
	Secrétaire de séance : Laetitia HENRY **Date d'envoi de la convocation : 23 mars 2026** **Date de l'affichage** : 23 mars 2026

DELIBERATION N°2026-017 : Fixation du nombre de conseillers municipaux délégués et désignation

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal et conformément à l'application des articles L.2122-1, 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, cinq Adjoints au Maire ont été nommés.
M. le Maire soumet à l'assemblée la création de deux postes de conseillers délégués, conformément à l'article L.2122-18, afin de compléter les différentes délégations conférées aux Adjoints.
M. le Maire propose de nommer :

1. M. Didier LE VEXIER, conseiller municipal délégué aux travaux et bâtiments communaux.
2. M. Jean-Pierre VARNIER, conseiller municipal délégué au patrimoine communal et à l'environnement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver la création de deux postes de conseillers municipaux délégués définis ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre les arrêtés correspondants

Pour : 19	Abstention :	Contre :

La délibération est Adoptée ☒
Rejetée ☐

Pour copie conforme

Le Maire,

MAIRIE de St-BRANDAN Côtes-d'Armor 22800